



Photo Céline LeBohec/IPEV/CNRS/CSM

La photo de mer

par Christophe Agnus

Devenir marin...

Il y a cette fameuse phrase définissant trois sortes d'Hommes : « Les vivants, les morts, et ceux qui vont sur la mer ». Qu'elle soit d'Aristote ou de son maître Platon, peu importe. Elle raconte l'incompréhension entre les marins et les terriens. Ces derniers ne comprennent pas ce désir du large, l'envie irrésistible de naviguer sur un élément qui apparaît si hostile à l'humain. Et il n'y a pas que chez les Grecs anciens : on trouve même trace d'une certaine méfiance dans l'idéologie judéo-chrétienne qui a forgé la culture française, celle qui rappelait que le Paradis était terrestre et que la mer était le domaine du Diable. C'est dans la mer que partaient les âmes des gens damnés, l'Eden restant une terre divine. Pour les terriens, finalement, la mer est l'envers désordonné du monde. Et c'est peut-être cela qu'ils craignent : l'aléatoire promis par l'Océan.

Sans doute, justement, ce qui plaît aux marins : cette liberté absolue des éléments qui leur permet, à leur tour, de se sentir à la fois furieusement en vie et libres. À regarder cette photo des îles Crozet, on en arrive à penser que la mer est d'ailleurs souvent plus accueillante, semble plus douce, et que là est le refuge. Le ciel est chargé de nuages, la côte menace, et c'est au niveau de l'eau qu'apparaît la lumière, la vérité. Alors on embarque. On largue les amarres et on hisse les voiles pour échanger un destin sombre contre un horizon ne promettant rien, et donc tout. « Et une fois qu'on est marin, disait Jack London, on le reste toujours. La saveur de l'air salin ne s'évapore pas. Un marin ne vit jamais assez vieux pour n'avoir plus le désir de lutter encore contre le vent et les vagues ».

Recevez directement et gratuitement la photo de mer par courriel en vous inscrivant sur www.laphotodemer.com

Tribune

« Les énergies renouvelables sont les seules à pouvoir faire une différence importante »



Photo Le Télégramme

Jean-Charles Larsonneur
Député Renaissance du Finistère

● L'Assemblée nationale a achevé, cette semaine, l'examen, en première lecture, du premier projet de loi visant à accélérer la production d'énergies renouvelables, au terme de neuf jours de débats. Ce texte, dans la droite ligne du discours du président de la République à Belfort, prévoit d'accélérer la production d'énergie solaire et issue de l'éolien en mer, parallèlement à la remontée en puissance de notre capacité nucléaire. Il doit permettre de raccourcir les délais d'installation des parcs d'énergies renouvelables et de donner une meilleure visibilité aux acteurs industriels, en simplifiant, par exemple, les procédures de consultation des acteurs locaux, et en instaurant une planification de l'éolien en mer, avec une cartographie des zones prioritaires. Ce texte est extrêmement important car il doit permettre d'accélérer de plusieurs années, en moyenne, l'installation de parcs éoliens en mer ou de solutions photovoltaïques sur nos toits, nos parkings ou nos anciennes friches. Les énergies renouvelables sont les seules à pouvoir faire une différence importante

rapidement, en attendant la modernisation de notre parc nucléaire à l'horizon 2035-37. La crise énergétique (...) a montré que nous avons sous-investi, depuis des décennies, dans notre capacité de production électrique. (...) Nous sommes, aujourd'hui, face à une situation d'urgence que personne ne peut ignorer (...). Dans ce contexte, nous devons faire flèche de tout bois et investir tant que nous en avons encore les moyens pour assurer la résilience énergétique de notre pays et nous garantir une énergie abordable en quantité suffisante dans les années à venir. Sans cet effort, nous deviendrons encore plus dépendants et subirons des hausses de prix non maîtrisées. (...) Il serait absurde de ne pas tirer tout le bénéfice de notre potentiel photovoltaïque et éolien. Un recours à une méthanisation maîtrisée pourra aussi apporter à la robustesse de nos réseaux. Les énergies renouvelables deviennent désormais bon marché, notamment l'éolien posé, une technologie mature, éprouvée et peu coûteuse. L'éolien flottant, pour peu que nous sachions donner une visibilité suffisante aux acteurs industriels, représente une source d'énergie extrêmement prometteuse, avec des centaines d'emplois à la clé dans nos ports bretons. (...) C'est pourquoi je soutiens vigoureusement les projets existants de parcs éoliens en mer qui nous permettront de faire face à l'urgence énergétique avec des solutions bien plus responsables que le recours à des énergies fossiles comme le gaz et le charbon ! Et n'oublions jamais que l'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée. (...)

édito



Stéphane Bugat

Les leçons d'une loi de finances

C'est fait. La loi de finances a été définitivement validée. En 2023, l'État aura donc un budget, sans lequel il lui serait impossible de fonctionner. Le problème, c'est que, pour en arriver là, le gouvernement, qui ne dispose pas d'une véritable majorité à l'Assemblée, a dû recourir, à dix reprises, au fameux article 49.3 qui lui permet de forcer la main des députés. S'il n'avait pas le choix, on pouvait tout de même rester attentif à sa manière de procéder. D'autant qu'Emmanuel Macron et les siens, depuis sa réélection, ne jurent que par la concertation et la coconstruction. Or, non seulement Elisabeth Borne,

« La Première ministre a sorti inlassablement l'arme fatale du 49.3. »

la Première ministre, a sorti inlassablement l'arme fatale du 49.3, mais elle l'a fait avant même que les débats puissent se dérouler normalement. Ainsi, seuls cinq des 26 articles du volet recettes et cinq des 46 missions du volet dépenses ont été examinés en séance. De plus, très rares sont les amendements votés par la majorité des députés, finalement retenus par l'exécutif. À l'instar du rejet de celui présenté par le MoDem, pourtant composante de la majorité, visant à augmenter la taxation des « superdividendes » des actionnaires de grandes entreprises. Pour faire bonne mesure, on ne s'est pas privé, à droite comme à gauche, de souligner les aléas de ce budget. Il table ainsi sur une prévision de croissance de 1 % du PIB, alors même que le président de la République n'évoque plus que 0,5 à 0,7 %. Il est vrai que cet isolement du gouvernement s'est accompagné d'une vaine obstination des oppositions, tantôt du Rassemblement national, tantôt de LFI, avec ou sans ses partenaires, déposant 12 motions de censure, dont aucune n'avait la moindre chance d'aboutir. Comme s'il fallait démontrer que, face aux difficultés qui frappent le pays, les politiques n'avaient que d'illusoire postures à proposer.